



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE

Mairie d'ARC EN BARROIS

2 Place Moreau 52210 ARC EN BARROIS

☎ 03.25.02.51.33 // 📠 09.70.06.11.06 // mairie.arc.en.barrois@wanadoo.fr

Procès-verbal de séance

Conseil Municipal du 19 juin 2018

Le Conseil Municipal convoqué le 8 juin, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie le mardi 19 juin 2018 à 20h30, sous la présidence de Monsieur Philippe FREQUELIN, Maire.

Ordre du Jour :

- Point sur les travaux,
- Délibération relative au transfert conduite d'eau potable de Sautreuil,
- Service EAU-ASS : Décision modificative n° 1,
- Avenant convention ACTE,
- Renouvellement de la convention CDG,
- Questions et informations diverses.

Tous les conseillers sont présents, à l'exception de Monsieur Jean-Marie VILLALONGA.
En application de l'article L 2121-15 du C.G.C.T. Mademoiselle Alice MARCHAND est désignée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 19 avril 2018.

Les conseillers présents à cette séance ont élargé le procès verbal de séance contenant les délibérations reprises dans le registre.

Après avoir eu une pensée de sympathie à l'égard de Jean-Marie VILLALONGA, Le Maire propose des modifications de l'ordre du jour en ajoutant les deux points suivants :

- Subvention pour « Chemins de mémoire »
- Location du logement F3 du Relais.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la modification de l'ordre du jour.

Point sur les travaux

► **STEP** : Le Maire informe les conseillers que la visite guidée proposée lors du dernier conseil est prévue le vendredi 29 juin 2018 à 14h (rendez-vous à la mairie).

► **Voirie rue Anatole Gabeur** : Le Maire précise que les travaux sont arrêtés et reprendront début septembre.

► **Sortie du Centre de secours** : Il reste la pose du grillage et de la signalétique ainsi qu'à solutionner le problème relatif au mur séparant le parking du côté de la propriété MAILLEY-DESBARRES.

► **Conduite eau potable (2^{ème} phase)** : La réception des travaux s'est déroulée le 3 mai 2018 et le système d'alarme fonctionne.